Et Michel, en ce moment, la figure boursouflée par les larmes, s'assoupissait dans un fauteuil, à quelques pas de la chambre de son père de laquelle on avait presque dû le chasser cette nuit, parce qu'il était incapable de dominer son chagrin.

Oh ! quand il avait vu son père s'effondrer ainsi, quelle secousse en son cœur !

C'est que ce père était toute sa famille depuis son enfance, non pas un père bien tendre ni caressant ; mais le comte, extrêmement autoritaire, avait toujours entendu diriger l'éducation de son fils unique, et il l'avait à peu près enlevé à sa mère.

(A continuer.)

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,661—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juil—17 21 26

Succession de Rafael Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,390—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Bernard G. Carbajal, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juil—17 21 26

Succession de Emile Boos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,559—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juil—17 21 26

Succession de Henri Wirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,483—Division E.—Attendu que Mme Elizabeth Grimm, veuve de Henry Wirth, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Wirth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12juillet—12 16 21

Succession de Peter Donhan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,504—Division E—Attendu que Mme Fannie Donhan, née Laurence, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Donhan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Mme Wilhelmina Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,845 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Silvester Biasini et J. M. Wenck, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Mme H. C. McCan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,186—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté, par Harry H. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juil—12 16 21

Successions de M. J. O'Keefe et Catherine Delaney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,240—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Arguelles, exécutrice et administratrice de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juil—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme S. B. Denègre vs. Southern Drug Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45,616—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles W. Horner Jr. et T. D. Van Horn, commissaires liquidant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12juil—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 46,333—Division B.—Eugène D'Arcourt vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Eugène D'Arcourt, soit et la même est par la présente acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, en son étude No 710 rue d'Orléans, en cette ville, commençant le 24me jour de juillet 1895, à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Garland Dupré, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1895.

THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

26 juin—26—10 24 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 46,228—George Renaudin versus ses créanciers—Ordre de Cour Que la cession ci-faite par George Renaudin au profit de ses créanciers soit acceptée, ainsi que pourvu par la loi, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jefferson C. Wenck, notaire de cette ville, en son bureau, No 31 rue Carondelet, le 22me jour de juillet 1895, dans le but de délibérer sur les affaires démontrées par la présente. Que des notices soient servies ainsi que pourvu par la loi, commandant aux créanciers d'assister à la dite réunion, que publication soit faite en due forme, ainsi que la loi l'ordonne, et que Kossuth V. Richards, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable et qu'durant les procédés, que toutes procédures soit arrêtées contre cette raison sociale et contre le pétitionnaire individuellement.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1895.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

ONOFRE TRIAY, Député Greffier.

22 juin—22—juil 6 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et vacante dans le premier district.

La résidence en briques à deux étages No 1350 rue Camp, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

La résidence en bois à deux étages No 1126 rue Melpomène entre les rues Camp et Magazine, et

Le lot de terre de choix, encoignure des rues Camp et Erato—A l'encan—Vente en partage.

Succession de Mme J. D. Crawford.

No 42,933.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREENE, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 13 mars 1895, et d'un ordre subséquent daté et signé le 14 juin 1895, les deux par l'Hon. N. A. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° La résidence en briques à deux étages, No 1350 rue du Camp, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Melpomène et Terpsichore. Le lot est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par E. Pilié, le 1er juin 1855 et mesure comme suit: 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp, 31 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Terpsichore, et sur la ligne du côté de la rue Melpomène, il a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, ensuite 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces et 6 lignes.

La bâtisse a salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, etc. Rapporte un loyer de $300 par an.

2° La bâtisse en bois, à deux étages, No 1126 rue Melpomène, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot est désigné par la lettre "E" sur le dit plan de E. Pilié, et mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Melpomène, 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. La résidence a salons doubles salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, galeries devant et sur le côté, et rapporte un loyer de $300 par an.

3° Le lot de choix pour bâtir à l'encoignure des rues Camp et Erato, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Camp ou Colisée, Prytanée, Erato et Thalie. Le lot mesure (mesure américaine) 35 pieds de face à la rue Camp ou Colisée sur une profondeur de 66 pieds sur la rue Erato, et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'élargissant en une largeur de 47 pieds sur la ligne du fond. Splendidement situé pour bâtir une résidence ou pour donner du prix à un emplacement.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, démontré par des billets des acquéreurs avec intérêt à 7 pour cent par an, à partir de la date de vente, les actes de vente, devant contenir les clauses usuelles de non aliénando, honoraires des avocats à 5 pour cent sur le montant du procès, dans le cas où un procès serait institué pour le recouvrement du montant des dits billets ou aucune autre partie du dit montant, en capital et intérêt, les bâtisses devant être constamment assurées contre la perte par le feu jusqu'au paiement entier et final des dits billets et la police d'assurance à être transférée.

Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1895, au delà et en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux dépens des acquéreurs, pardevant Henri Pierre Labatut, Esq. N. P.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ancien Etablissement de Charron, Fabricant de voitures et Forgeron,

Nos 716 et 724 rue Hôpital,

Entre les rues Royale et Bourbon.

Deux grandes bâtisses en briques à deux étages.

LOT 70 x 159 — 3.

4

Lots dans le Sixième District.

Succession de Conrad Davlo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,872.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 rue Commune (ancien No 155)—MERCREDI, 21 août 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juillet 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Trois certains lots de terre situés dans cette ville, dans le Second District, dans l'ilet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Royale et Bourbon, désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, annexé pour références à un acte passé pardevant Félix de Armas, notaire, le 10ème jour de janvier 1822, les dits lots mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-trois pieds quatre pouces (23' 4") de face à la rue Hôpital, cent cinquante-neuf pieds 3 pouces (159' 3") de profondeur, et vingt-trois pieds deux pouces et 4 lignes (23' 2" 4") de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes et séparément les bâtisses en briques et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et tous autres avantages y appartenant en quelque sorte, sans exception ou réserve. Les améliorations consistent en deux grandes bâtisses en briques à deux étages, séparées par une grande portion de terre, avec une entrée porte cochère pour véhicule de plus grande dimension, et s'étendant à une grande bâtisse en briques dans le fond, reliant les deux susdites bâtisses à deux étages, toutes lesdites bâtisses couvertes en ardoises et contiennent en tout, à peu près vingt chambres, le rez-de-chaussée du No 716 est occupé par la forge et prend toute la profondeur de la bâtisse; cinq citernes, puits, etc.

2° Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Valence, St George, St André et Upper Line, désignés comme numéros de lots Huit à Onze dans l'ilet 557, les dits lots Huit à Dix mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, par une profondeur de cent (100) pieds, formant l'encoignure des rues Valence et St-George, et le lot numéro Onze mesure quarante-cinq pieds de face (45) sur la rue St-George par une profondeur de cent-cinquante (150) pieds.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur, à un et deux ans de crédit, garanti par hypothèque et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses de sécurité, honoraires d'avocat, assurances, etc; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895, en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent de son enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juil—17 24 31—août 7 14 21

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 112. 20jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS ILETS DE TERRE DE CHOIX

—DANS LE—

Septième District, Carrollton,

Près de la scierie de McEwan et Murray et du Nouveau Chemin Coquillé.

A L'ENCAN,

Mardi, 30 Juillet 1895.

Dans l'affaire de la Succession d'Edmond B. Lhoste.

No 44,054—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. FITZPATRICK, encanteur—Bureau, 336 rue Carondelet—Le MARDI, 30 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain ilet de terre dans le septième district de cette ville, désigné par le No 293 B, et borné par les rues Léonidas, Jefferson, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, conformément à un plan dans un livre de plans de propriétés de Carrollton, daté juillet 1859. Plans en exhibition à la bourse, montrant les mesures et les numéros des lots.

2° Un certain ilet de terre No 294 B (borné par les rues Monroe, Léonidas, Emma et Dix-huitième et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots, et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, sur un plan du dit livre de plans. Le plan en exhibition à la bourse démontrant les mesures et numéros des lots.

3° Un certain ilet de terre No 295 B, borné par les rues Eagle, Monroe, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 inclusivement, d'après un plan dans le dit livre de plans. Le plan est en exhibition à la bourse montrant les mesures et les numéros des lots.

4° Quatre certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 26 A, borné par les rues Adams, Burthe, Hillary et Deuxième, étant les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan de L. Surgi, en date du 8 mars 1836, et les dits lots d'après un plan de J. Rothaas, en date du 1ème jour de mars 1835 et désignés par les Nos 16, 17, 18 et 19 et mesurant, conformément à chacun de ces dits plans, 30 pieds de face sur la Burthe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un, deux et trois ans, en paiements égaux, les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final; les acquéreurs assumeront les taxes de 1895 en plus et au-delà du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente sera passé pardevant B. Fitche, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—7 14 21 28 juil—à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Weidner.

No 46,058—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet.—MERCREDI, 24 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 21 juin 1895, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E; dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le tiers (1/3) intérêt indivise d'une certaine moitié d'un ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Valence, Cadix, Perrier et Prytanée, mesurant 100 pieds de face sur chacune des rues Valence et Cadix, 300 pieds de profondeur et de face à la rue Perrier et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Le tiers (1/3) d'intérêt indivis dans dix certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Chestnut et Plaquemine, maintenant Colisée, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 7, 8, 23, 24, 25, 26, à être vendus comme suit, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent: Premièrement—Lots Nos 1, 2, 3 et 4 se touchant et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux. Secondement—Lots désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan par Beauregard, en date du 20 mars 1834, déposé au bureau de L. Caire, anciennement notaire. Troisièmement—Lots 23, 24, 25 et 26 se touchant et mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 26 formant l'encoignure des rues Chestnut et Valence.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Actes de ventes, parpevant Fred Adolph, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 24

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ameublement de maison et mobilier.

Elizabeth Meyer et als vs. John T. Koester et als.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—VENDREDI, 26 juillet 1895, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, No 2123 rue Sud Liberté, entre les rues Joséphine et Jackson, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, jugement rendu le 10 mai 1895 et signé le 16 mai 1895, dossier No 45,728, dans l'affaire de Elizabeth Meyer et als vs John T. Koester et als pour un partage, il sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu entier des dits lieux, consistant en meubles de maison, marchandises et mobilier, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant avant livraison.

16juil—16 21 à date

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains de valeur rue Banks entre Salcedo et Gayoso.

Succession d'Amelia Thompson—No 46,-345.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—Thos. J. Wiltz, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet—MERCREDI, 14 août 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la N.-O., Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 juillet 1895, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci après décrites à savoir—

Deux lots de terre situés rue Banks entre Gayoso et Salcedo, bornés par la rue Palmyre, désignés par les Nos 8 et 9; le lot No 9 formant le coin des rues Salcedo et Banks et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Salcedo; le lot No 8 touche le lot No 9 et mesure 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 170 pieds de profondeur, touchant la propriété de Samuel Jerrelman Jr, Esq.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun pour la somme de $62, datés le 10 septembre 1891 et payables en 12 et 18 mois après date et portant 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, la balance comptant; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Michael Gernon, esq, N. P.

16 juil—16 24 31—août 7 14

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. | J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Pass

5f—

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Magnifique et Moderne,

No 1533 rue Nord Prieur,

ENTRE LES RUES COLUMBUS ET LAHARPE.

Succession de Mme Catherine McDonnell, décédée, femme d'Albert Francis Henry.

No 46,217—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—MARDI, 30 juillet 1895, à la Real Estate and Auction Exchange, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, daté le 26 juin 1895, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magnifique, bien arrangé cottage moderne simulé en bois, couvert en ardoises, No 1533 N. Prieur, entre Columbus et Laharpe, bâti retiré de la rue et hors des lignes du lot, et sous une bonne clôture en fer, ayant galeries de façade et dans le fond, vestibule, salon, vaste salle à manger, trois chambres à coucher de choix, cuisine, dépense et chambre à bain, avec chambre de servante dans la bâtisse du fond; hangar, citerne, etc. Les trottoirs et les pavés sont en Schillinger et en briques. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet No 900, borné par les rues Prieur, Johnson, Colombus et Laharpe, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan ou croquis dressé par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil, daté le 4 mai 1894, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Prieur sur 101 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 27 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Laharpe. Acquis de la Union Homestead Association par acte de W. M. Gurley, notaire, enregistré en le livre 156, folio 14.

Une demeure exquise dans un voisinage de choix, à proximité de la ligne de chars Esplanade, des marchés et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Wm. H. Pascoe, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29juin—29 30 juil 7 14 21 28 à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John F. Willson.

No 45,693.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

20 magnifiques lots dans le Second District,

Ilet borné par les rues Broad, Orléans, Ste-Anne et White.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 13 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date et signé le 5 juillet 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain ilet de terre, comprenant, 20 lots, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 357, et borné par les rues Broad, Ste Anne, Orléans et White, pour être vendus en lots, d'après le dit ordre de cour, daté et signé le 5 juillet 1895, rendu sur la pétition de l'exécuteur, enregistrée le 3 juillet 1895, conformément à un plan et mesures, en vue à la Bourse des Encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans sur des billets de l'acquéreur portant un intérêt de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente, et garantis par hypothèques spéciales et privilèges du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité les acquéreurs assumant les taxes de 1895, en sus de leur enchère.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

13juil—13 14 21 28 août 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John E. King.

No 5,900.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—SAMEDI, 17 août 1895, à 10:30 heures A.M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juillet 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Natchez et Poydras, portant le numéro municipal (vieux) 63 rue Magasins, désigné par la lettre P, sur un plan ou diagram fait par De Armas, arpenteur et ingénieur civil, en date du 12 novembre 1868, le dit lot mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17 juil—17 18 25 24 30 31—août 7 16 17

PAR PAUL & GURLEY.

Superbe Emplacement pour Résidences Modernes.

27

MAGNIFIQUES TERRAINS

Dans le plus Beau, Haut et bien Ombragé

ILET DE TERRE

Du Second District,

Borné par les rues White, Dupré, Oaks et Orchid,

A un ilet de l'avenue Esplanade, dans un joli quartier, s'améliorant journellement.

Seront vendus à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune. Voir plan.

Conditions—Voir annonces dans le Picayune.

14 juil—14 21 23

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce Judiciaire—Quatre lots de terre vacants—Succession de Mme M. B. Surgi, No 16-882, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Par Kingston & Horn, W. D. Kingston, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet, MERCREDI, 14 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 27 juin 1895, de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir:—Une moitié indivise de quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 108, bornée par l'avenue Washington, les rues Musique, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots mesurent 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou deux ans avec huit pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumant les taxes de 1895. Acte de vente, pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

13 juil—13 17 24 31—août 7 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre-vingt-sept Actions du Fonds Capital du Ferris Sugar Manufacturing Co. Limited.

Succession de Wm. L. Ferris.

No 43,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Jeudi 25 juillet 1895.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—JEUDI 25 juillet 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 12 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique quatre-vingt-sept actions du fonds capital du Ferris Sugar Manufacturing Co Limited.

Conditions—Comptant avant le transfert.

16 juil—16 18 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement désirable, Second District.

Résidence Cottage 225, 227 rue Bassin, entre les rues Bienville et Conti.

Avec une devanture sur la rue Franklin.

Succession de Mme Wilhelmina Ziegler.

No 45,845.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 15 AOUT.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—JEUDI 15 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin Franklin, Douane et Bienville et mesurant 37 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin par 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur d'une rue à l'autre, le tout plus ou moins, les améliorations consistent d'un cottage en bois désigné par les Nos 225 et 227 rue Bassin et contenant 6 chambres avec des dépendances doubles à deux étages, 4 chambres et bâtisse en bois sur la rue Franklin, désignés par les Nos 224 et 226 et contenant à peu près 4 chambres.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date, jusqu'au paiement final, assurance, honoraires, d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, taxes de 1895, devant être assumées par l'acquéreur et 10 pour cent, exigés au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

16 juillet—16 18 25—août 1 8 15

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nouveau No 631 rue St-Pierre, entre les rues Chartres et Royale.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Simon Reichert, décédé.

No 41,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 13 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un décret de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 3 juillet 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale et St Pierre, Passage St Antoine (ou allée d'Orléans) et Passage de la Bourse et désigné par le numéro cinq sur un plan par Pilié et Depouilly architectes, daté le 13 mars 1866, annexé à un acte de vente à P. N. Rivers pardevant Felix Grima, notaire, le 25 avril 1866; le dit lot de terre mesure d'après le dit plan dix-huit (18) pieds six (6) pouces et six (6) lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de soixante quatre (64) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes et mesure dix-huit (18) pieds sept (7) pouces de largeur dans le fond sur la ligne le séparant d'une allée de quatre (4) pieds de largeur commune au dit lot numéro cinq, et aux lots numéros un deux et quatre sur le dit plan, lequel lot est borné sur le côté de la rue Royale par le dit lot numéro quatre et du côté du Passage de la Bourse par le lot numéro six du dit lot

Termes—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance à un et deux ans, garantie par hypothèque portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date d'adjudication, jusqu'au paiement final, les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente devra être fait au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13juil—13 16 21 28 31—août 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence Simple à Deux Etages,

2124 RUE CALLIOPE,

Entre les rues Franklin et Liberté,

Retirée de la Rue.

Grand Jardin devant, Cours Pavées, à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et toutes les Lignes Electriques.

Long Crédit—Conditions Faciles.

Succession de Patrick Farrelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 42 822.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 23 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Franklin, anciennement Benton et Liberté; le dit lot mesure trente pieds six pouces de face à la rue Calliope, sur cent cinquante-neuf pieds six pouces et deux lignes et demi de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan déposé en le bureau de John G. Poindexter, anciennement notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier; salle à manger, storeroom et cuisine. Grand jardin sur le devant et allées et cours toutes briquetées.

Conditions—Un tiers du plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt depuis la date de la vente jusqu'à paiement final; l'acquéreur devra payer les assurances, frais d'avocat et toutes les clauses usuelles de garanti et devra assumer et payer les taxes de l'année 1895, en sus et au dessus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 23 30—juil 4 14 20 21 à date

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SCARDS, Editeur,

606 Commercial Place, coin Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Delaney vs Thomas A. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,202—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous, et séparément, les droits, titres, intérêts et possession du défendant Thomas A. Théard, dans la succession de Jules Cassard, No 16,217 du docket de la Cour Civile de District, et tous ses droits, titres, intérêts et possession dans les propriétés foncières décrites ci-dessous tous sujets à usufruit en faveur de Julia E. Cassard, épouse de Joseph O. Théard.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Camp, Canal et Commune, désigné par le No 6, le dit lot mesurant (mesure anglaise) vingt-deux pieds six pouces de face sur la rue St Charles par quatre-vingt-six pieds cinq pouces de profondeur, entre lignes parallèles, connu comme le vieux No 16 rue St-Charles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 299, borné par les rues Gravier, Remparts, Bassin et Commune, désigné comme lot No 15, sur les rôles des impôts de 1893 et mesurant à peu près trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, connu par le vieux numéro 247 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26—août—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Sixième District.

Security Building and Loan Association vs Veuve et héritiers de Hy S. Baxter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,204.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Carondelet, Baronne et Jena, désigné comme lot numéro vingt-trois de l'ilet numéro soixante-dix et mesurant trente pieds de face à la rue Jena par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 juin—22 28—juillet 5 6 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif du Contenu et des Installations, etc., d'un Café.

S. J. Cannmann & Co. vs E. Dazet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,125—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 23 juillet 1895, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Le contenu et installations d'un café, transportés en mon dit entrepôt et consistant du comptoir de café, étagères, comptoir d'huîtres, table de pool et accessoires, glacière, boîte pour bière, vitrine, tables, chaises, verres et vaisselles, et un grand assortiment de vins, liqueurs, whiskies, cigares, tabac, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 juil—12 18 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Annonce judiciaire—Fritz Kelly vs Edgard Trémé.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 22,895—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, MERCREDI, 24me jour de juillet 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

12 juillet—12 18 24

Thomas Glaser vs John Copen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,458—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le JEUDI, 30 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

20 juil—20 25 30

Mme Vve Carade vs M. Variol.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 28 965—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 30 juillet 1895, à midi, la propriété décrites ci-dessous, à savoir: Une boîte de cheveux humains. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Ceci étant la seconde et dernière vente, ladite propriété sera vendue à crédit de douze mois, avec de bonnes et solvables sécurités, portant 5 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'au paiement. Les frais de cour devront être payés comptant, à peu près $35.00.

WM. NELSON, Constable.

20 juil—20 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.—Vente du contenu d'une buvette, installations, meubles, etc. etc. à l'encoignure des rues Champs-Elysées et St-Claude, troisième district.—Lucien Laburre vs Charles Waschmann.—Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—No 22,790.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux designés ci-dessous, le SAMEDI, 20ème jour de juillet 1895, à 10 heures A. M., des propriétés suivantes, à savoir: Sur les lieux, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et St-Claude, dans le Troisième District de cette ville, le contenu de la buvette, installations, meubles, etc., etc., contenu dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.—P. AD. FORTIER Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

9 juil—9 16 20

JOURNAUX FRANCAIS

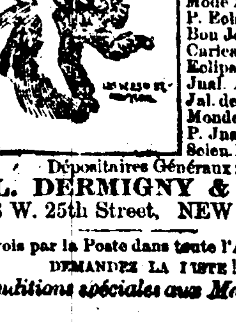

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supplémenta. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jnl. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. l'tree, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée sur la rue Toulouse entre les rues Chartres et Décatur (la rue de derrière étant la rue St-Louis) dans les procès de la

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans versus Joséphine David, épouse de Camille A. Jacquet et als, No 46,094 et

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs George P. P. David et als, No 46,095.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Décatur, Chartres et St-Louis désigné comme lot No dix-neuf conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville daté le 19 avril 1879, une esquisse duquel est attachée à l'acte de vente de la dite propriété, par le défunt Joseph D. David et mesurant soixante trois pieds, dix pouces de face sur la rue Toulouse, par une profondeur de cent soixante et un pieds sept pouces et sept lignes.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée portant les (vieux) Nos 125 et 127 rue Decatur.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Augustin A. David et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,093. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Toulouse, Chartres et St-Louis, désignés par les Nos soixante-quatorze et soixante-quinze, sur un plan particulier dressé par Bourgerol, alors arpenteur de la Première Municipalité, le 25e jour de mars 1840, annexé à un acte passé pardevant J. Lesbony, ancien notaire de cette ville, le six avril 1850; lesquels dits lots de terre conformément au dit plan ont, en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Lot No soixante-quatorze mesure dix-neuf pieds neuf pouces et demi de face à la rue Decatur (anciennement Levée), sur une profondeur de cent quarante-huit pieds huit pouces, et mesurant sur la ligne du fond dix-neuf pieds six pouces; le lot No soixante-quinze mesure dix neuf pieds cinq pouces de face à la rue Decatur (anciennement rue Levée) sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No soixante-quatorze, et quatre vingt-dix sept pieds un pouce sur le côté du lot No soixante seize, de là le dit lot s'ouvrant à angle droit, cinq pieds deux pouces et demi, à une seconde profondeur de cinquante-et-un pieds sept pouces, et mesure sur la ligne du fond vingt-quatre pieds six pouces.

Les bâtisses sur les dits lots portant les numéros municipaux 125 et 127 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur dans le Second District, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Decatur (la rue de derrière étant la rue Toulouse).

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Léon C. David, et a.s.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46 092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Chartres et Vieille Levée (maintenant Decatur) mesurant (mesure française) trente pieds de face à la rue St-Louis, par cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement de Joseph Chapron, et de l'autre côté par ce lle, maintenant ou anciennement de Laurent Millaudon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Second District formant l'encoignure des rues Chartres et Quartier

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Décatur et Hôpital.)

John Rocchi vs Federazione Italiana Garibaldi, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 46,253—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Condé) Quartier, Décatur, (anciennement Vieille Levée) et Hôpital, mesurant (mesure française) soixante pieds de face à la rue de Chartres par cent trente sept pieds six pouces et demi de profondeur et de face à la rue Quartier, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Quartier.

2° **Et un autre lot de terre**, adjoignant le fond du lot ci dessus décrit, et mesurant quatorze pieds de face à la rue Quartier, par soixante quatre pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur (mesure française.) Ensemble avec tout et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, ou privilèges qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 juillet—5 6 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District.

William Murray vs. Jas. M. Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville (anciennement la ville et paroisse de Jefferson de cet Etat) dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemine), Foucher et Antonine, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 31 sur un plan déposé pour référence dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 23 lesquels dits lots se joignent et mesurent chacun trente-et-un pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur cent vingt et un pieds six pouces, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No 1 formant l'encoignure des dites rues Chestnut et Foucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—28—juil 5 12 19 24—août 1

CHEMINS DE FER.

Dépôt à la tête de la rue Esplanade.

"SUNSET LIMITED."

Train vestibule solide pour San Francisco et Los Angeles avec char restaurant.

Partent de la Nlle-Orléans à 10:05 a. m. tous les jeudis. Arrivent à la Nlle-Orléans à 5:50 p. m. tous les dimanches. Temps—77 heures de la Nlle-Orléans à San Francisco. Temps—60 heures de la Nlle Orléans à Los Angeles.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées.
Californie et Mexique Express	9:10 a. m.	10:55 a. m.
Galveston malle rapide	6:15 p. m.	10:55 a. m.
San Antonio malle rap.	6:15 p. m.	7:05 p. m.

NORD TEXAS, DENVER ET TOUS LES POINTS DU COLORADO.

Trains Pullman Drawing Room Buffet Sleepers sans changement sur tous les trains.

PULLMAN TOURIST SLEEPERS SUR L'EXPRESS QUOTIDIEN DE LA CALIFORNIE.

Le bureau des billets en ville, coin des rues St Charles et Canal

D. HALLARON, directeur des passagers; H. B. ABBOTT, agent local des passagers et des billets; bureaux généraux, coin des rues Magasins et Natchez. S. F. B. MORSE, agent général des passagers J. G. SCHRIEVER, directeur du trafic.

fév—1an

SUMMERING IN THE NORTH

At the resorts reached by

THE NEW ORLEANS AND CHICAGO LIMITED

Ask for an attractive pamphlet of above title issued by the

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Contains list of resorts, hotels, rates, etc. To be obtained, together with information as to tourist rates, tickets and sleeping-car accommodations on the "Limited"—the best train out of the South for reaching Northern Resorts—at the Illinois Central Railroad

CITY TICKET OFFICE,

Cor. St. Charles and Common Sts.

WM. MURRAY, Gen'l So. Pass'r Agt. | MATT KENNEDY, City Ticket Agt.

A. H. HANSON, G. P. A. | W. A. KELLOND, A. G. P. A.

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le dimanche, 12 août 1894.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	4:00 p. m.	10:00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	7:30 a. m.	5:50 p. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et les parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.

W. A. KELLOND, Asst. Gen. Pass. Agt.

30 juil—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Departs	No.	Arrivées
6 Mal. Rap.	7:40 a.m.	8 Ex. Rapid.	7:35 a.m
4 Exp. Rap.	11:00 a.m.	7 Acco. côte.	8:55 a.m
8 Acco. côte.	3:25 p.m.	1 Exp. Lim.	5:00 p.m
2 Exp. Lim.	7:50 p.m.	5 Mal. Ra.	10:25 p.m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide. ment à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen

C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	3:20 p.m.	7:20 a.m.
Arrive à Meridian	9:50 p.m.	3:15 p.m.
Arrive à Birmingham	2:27 a.m.	12:15 a.m.
Arrive à Chattanooga	6:50 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Lexington	4:50 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C. 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. | W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.

3 mars—

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Succursale: MONTRÉAL 1615 RUE NOTRE DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.

Ed tour du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats Unis.—Prix 25 cents.

9 fév—

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir.

1er sept—1 an